



Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 15-003271 / 72043246
Debrunner Acifer S.A. Romandie, Succursale Construction, 1860 Aigle
Secteur de la production du ferrailage pour la construction
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 H
01.01.2016–31.12.2018 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 16-000061 / 84879081
Lineafresca Logistic AG, 1030 Bussigny
Chauffeurs < 3.5 t: Livraisons de produits alimentaires frais dans toute la Suisse romande
Besoin particulier de consommation
1 H, 1 F
01.01.2016–31.12.2018 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 16-000014 / 63948240
UBS Switzerland AG, 1020 Renens VD
Customer Service Center / e-Support (Helpdesk): Lors de vol de cartes bancaires et lors de problèmes techniques des utilisateurs de e-banking
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
15 H, 9 F
01.04.2016–31.03.2019 (Renouvellement)
- 15-003674 / 54682827
Nestec SA Nestle Research Center NRC VCLB, 1000 Vers-chez-les-Blanc
Secteurs/dpt: Culture cellulaire, Unité métabolique, informatique scientifique
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
4 H, 5 F
01.01.2016–31.12.2018 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 14-001397 / 54600955
CIL Centre d'Impression Lausanne SA, 1030 Bussigny
Pré-Presses, Presses, Post-Presses, Services Techniques
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
30 H
01.07.2014–30.06.2017 (Renouvellement)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 16-000001 / 92896430
Sodexo (Suisse) SA, Johnson & Johnson, 2400 Le Locle
Maintenance technique: Intervention de dépannage lors de problèmes techniques sur les installations du client
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
5 H
01.01.2016–31.12.2018 (Nouveau permis)
- 16-000038 / 51350080
Hoval SA, 1023 Crissier
Techniciens de service: Interventions de dépannage lors de problèmes techniques des installations
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
23 H
01.04.2016–31.03.2019 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 15-003742 / 42036986
PATEK PHILIPPE SA GENEVE Fabrique d'horlogerie, 1228 Plan-les-Ouates
Ateliers de fabrication de pièces d'horlogerie (division fabrication des composants)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 H
01.01.2016–31.12.2018 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 15-000584 / 63886537
Crédit Agricole (Suisse) SA, 1010 Lausanne
Département informatique: gestion et exploitation du réseau de données
de la banque, des filiales et des établissements bancaires sous contrat en Suisse
et à l'étranger
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
10 H
06.04.2015–05.04.2018 (Renouvellement avec modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss de la loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative (RS 172.021) ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

16 février 2016

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail